

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE UNIMER SA 13 MAI 2025

Les Actionnaires de la Société « **UNIMER SA** » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le **13 mai 2025 à 15h00** afin de statuer sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Après avoir examiné l'activité de la société durant l'exercice clos au 31 décembre 2024 et après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire a voté l'ensemble des résolutions proposées.

Les états de synthèse, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée, ont été approuvés et n'ont subi aucun changement.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné quitus aux Administrateurs ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice écoulé.

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée a décidé de ne pas procéder à une distribution de dividende au titre de l'exercice 2024 et d'affecter l'intégralité du résultat net au report à nouveau.

Cette décision s'inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse, visant à consolider la structure financière de la société et à accompagner ses projets de développement.